



## 16 juin 2022 : Préavis de grève levé !

Après deux réunions et plus de 3 heures de négociations, nous avons trouvé un accord avec la direction.



Vous avez été nombreuses et nombreux à nous solliciter ces dernières semaines et nous avons porté vos revendications auprès de la direction.

### Rappel de nos revendications :

1. Inflation : Demande d'une mesure immédiate pour l'amélioration de notre pouvoir d'achat.
2. L'ouverture de discussions sur l'accord de rémunération.
3. Organisation et conditions de travail : Remplacement des effectifs absents, éclairages sur les tensions budgétaires actuelles, révision de l'organisation du travail au niveau des services de l'atelier.
4. Négociations sur le temps de travail en stand-by jusqu'à la décision du Conseil Constitutionnel.

### Ce que nous avons obtenu :

1. Versement **d'une prime de 400 € bruts en juillet 2022 ET d'une prime de 800 € en septembre 2022**. Celle de septembre sera versée dans le cadre de la prime dite « Macron », si le dispositif est reconduit. Si non cette prime sera versée en brut.  
Précision importante : Ces deux primes seront **versées à tout le personnel en fonction du temps de travail de chacun(e) et sans aucun autre critère**.
2. La direction est prête à étudier les propositions des syndicats pour **améliorer l'application de l'accord de rémunération en cours**.  
Nos syndicats feront des propositions prochainement, pour rendre plus claires et plus justes, les décisions qui sont prises aujourd'hui en matière d'augmentations individuelles et d'attributions de primes.
3. Du point de vue des effectifs, la direction fait le même constat sur les effectifs manquants mais affirme qu'elle met tout en œuvre pour procéder au remplacement de ceux-ci.  
Elle précise que tous les départs en retraite sont remplacés et qu'elle veille aux autres remplacements. La direction nous dit cependant qu'elle a des difficultés au recrutement pour manque de candidats ayant les compétences requises.  
**De notre point de vue, c'est un sujet sensible qui a impact direct et fort sur notre charge de travail. Nous continuerons à alerter la direction sur ces difficultés d'effectifs non remplacés et ce peu importe le poste.**  
Pour les tensions budgétaires, la direction dit que le budget prévisionnel annuel qu'il s'agisse de la maintenance, REDL ou autre doit-être surveillé au plus près afin de s'y tenir.  
**Elle dit aussi qu'il pourrait y avoir des ajustements si nécessaire.**  
Organisation du travail à l'atelier : un projet est en cours et **la direction affirme qu'il devrait bientôt être mis en place**.
4. La direction valide notre demande de **mise en stand-by de la négociation sur le temps de travail jusqu'en septembre**, à l'issue de la décision du conseil constitutionnel.

**Avec ces propositions que nous avons validées, nous espérons que le climat social très tendu de ces dernières semaines pour ne pas dire de ces derniers mois sera apaisé.**

**Merci à toutes et tous pour vos échanges, vos témoignages, vos sollicitations, votre confiance et votre soutien aux représentants syndicaux ! La force des syndicats dans notre office, c'est son personnel !**

*N'hésitez pas à nous faire remonter toute situation qui vous semble nécessaire.*